

Réflexion stratégique sur les perspectives de la filière porcine à l'horizon 2025

I – ÉTAT DES LIEUX – CONTEXTE DE LA FILIERE

Un marché mondial devenu très sensible à la demande asiatique et surtout chinoise.

Le marché européen est mature avec une consommation qui s'effrite depuis quelques années. La production de l'Union européenne représente structurellement près 110 % de sa consommation, les débouchés export pays tiers sont donc devenus essentiels pour les opérateurs européens. Ce sont les exportations sur le marché mondial qui ont permis de conserver un dynamisme aux filières européennes.

Débouché historique des européens, la Russie réduit ses importations alors que la demande en Asie est en forte croissance. La Chine, à elle seule, représente près de la moitié de la consommation mondiale de porc, devant l'Union européenne (20 %) et les Etats-Unis (10 %). Le porc est, de loin, la première viande consommée en Chine (62 %). Dans une situation de baisse de sa production interne (moins de disponibilité en matières premières végétales, épizootie,...), la Chine augmente rapidement ses importations. Ce qui pèse fortement sur un marché mondial limité puisque, hors échanges intra-ALENA et intra-communautaires, le commerce international de viande de porc ne représente que 4 % de la production mondiale. Deux zones, l'Union européenne (32 %), l'Amérique du Nord (Etats-Unis : 32 %, Canada : 16 %) assurent 80 % des exportations mondiales.

A court terme le marché mondial est donc très sensible aux variations à la hausse ou à la baisse de la demande chinoise.

A moyen terme de même, l'évolution des prix et des volumes sur le marché international dépendra beaucoup de l'équilibre offre-demande en Asie (Chine, Corée du Sud, Japon, Philippines, Singapour, Taïwan...). Cette zone qui représente déjà 50 % des importations mondiales constitue le principal marché en croissance pour les années à venir puisque la demande est stagnante en Europe et en Amérique du nord et que différentes parties du monde de consomment pas de viandes de porc.

Une concurrence sur le marché européen, organisée autour de bassins production dynamiques

Aujourd'hui, il ne subsiste dans l'Union européenne que quatre zones de production majeures : le nord de l'Union (31% des effectifs – nord de l'Allemagne, Belgique, Danemark, Pays-Bas), l'Est de l'Espagne (10 %, région de Murcie), l'Ouest de la France (9%, Bretagne et plus particulièrement la pointe nord du Finistère et la région de Lamballe), et enfin la plaine du Pô (4 %). L'Espagne est le principal concurrent de la viande française en France, alors que le bassin nord européen domine le commerce européen.

En Espagne, (2^{ème} producteur européen) la production a connu une croissance de 60 % entre 1990 et 2000 ralentie depuis. La filière très intégrée a beaucoup investi et dispose d'outils

modernes. Elle est compétitive bien que dépendante du marché mondial pour ses achats de maïs et de soja.

En Allemagne, (1^{er} pays producteur européen) la production a également a également connu une croissance soutenue (+40 % entre 1995 et 2005) en synergie avec les zones de production voisines du Danemark et des Pays-Bas. Deux grands groupes, l'un néerlandais, Vion, l'autre danois, Danish Crown, ont été des acteurs majeurs de ce développement en Allemagne mais aussi au Royaume-Uni et en Pologne, avec plus de 20 millions de porcs abattus par an ils traitent directement de gros volumes avec les principaux importateurs mondiaux qu'ils soient situés aux Etats-Unis, au Japon ou à Hong-Kong/Chine.

Les filières allemande ou espagnole ont massivement investi dans la découpe secondaire des pièces pour répondre à l'évolution de la demande des marchés européens et mondiaux.

Un marché français auto-suffisant mais dont l'équilibre dépend du marché européen et mondial.

La production porcine française, a connu une croissance ininterrompue dans les années 1990 et a atteint l'autosuffisance. Ce développement tiré par le grand Ouest s'est achevé au début des années 2000. A peu près à la même période, la consommation en France a commencé à fléchir comme celle des autres viandes de boucherie.

L'autosuffisance du marché français recouvre des flux croisés car les français privilégient la consommation des produits issus des jambons et poitrines de l'animal au détriment des parties avant. Pour équilibrer le marché, les opérateurs français exportent près de 25 % de la viande porcine française vers l'Union européenne et les Pays Tiers et importent d'Espagne (70 %) principalement et d'Allemagne (13 %) près de 30 % de la consommation des français. Un repli de la production se traduit quasi mécaniquement par une hausse des importations et une baisse des exportations alors que la balance commerciale de la filière française affiche déjà un déficit commercial de plus de 100 millions d'euros par an pour un chiffre d'affaire de 8 milliards.

Les produits de charcuterie représentent environ 70% de la viande de porc commercialisée en France, 30% étant écoulés en viandes fraîches avant tout dans la grande distribution. L'essentiel de la viande fraîche consommée en France reste d'origine française, mais une partie significative des produits de charcuterie consommés est soit élaborée à partir de viande importée soit directement importée. Ces échanges commerciaux importants positionnent la filière en concurrence frontale avec ses compétiteurs européens et la conduisent à produire un porc de qualité répondant au standard européen à un prix compétitif.

Une filière française en quête de stratégie et en retard d'investissements

Depuis 2010 la production recule, ce qui place la filière française sur une spirale dangereuse. Faute de volume les abattoirs français mobilisent moins bien les économies d'échelles que leurs concurrents, leurs faibles marges les privent des moyens d'investir pour moderniser des installations d'abattage et de découpe en partie vieillissantes, leur performance et leurs parts de marchés reculent ce qui en retour pèse sur la production.

Les analyses comparatives conduites en Europe montrent que la filière a perdu une partie de ses atouts antérieurs (hausse du coût de production en élevage, taille et efficacité des élevages, moindre soutien financier des partenaires (fabricants d'aliments, banque,...) cout de mises aux normes).

Dans la compétition européenne, la filière porcine française souffre d'un manque de cohésion entre ses différents maillons. Entre la production et l'abattage le clivage est fréquent. Le marché du porc breton (MPB) outil de vente au cadran, créé en 1972 par les producteurs pour regrouper leur offre, a atteint son but initial de défense du prix « entrée abattoir », mais n'a pas permis de construire une cohésion sectorielle, gage de compétitivité sur le moyen terme. Globalement l'adaptation de l'offre à la demande se réalise moins vite en France que chez nos principaux compétiteurs.

Par ailleurs aucun groupe de dimension européenne n'a clairement émergé ; le premier groupe français, traite 4,9 millions de têtes/an alors que la France est le 3^{ème} pays producteur européen, derrière l'Allemagne et l'Espagne.

Enfin, la filière française est caractérisée par le poids important du secteur de la charcuterie, (70% de la viande de porc commercialisée), ces industriels ont un rôle directeur et internationalisent leurs approvisionnements (jambons, longues, pièces de fabrication) pour deux raisons principales :

- dans un contexte de vive concurrence sur les prix des produits finis et d'eupéanisation des matières premières, ils recherchent logiquement les pièces les moins chères auprès de tous les fournisseurs européens (Espagne, Pays-Bas, Danemark, Allemagne), mouvement favorisé par l'arrivée dans le secteur de groupes internationaux rompus à ce type de pratiques ;
- en raison d'habitudes de consommation différentes et d'effets saisonniers, l'équilibre offre - demande et donc les prix des pièces ne sont pas homogènes dans les différents pays européens. Il s'est établi une répartition européenne des pièces.

Ces échanges de pièce permettent d'assurer l'équilibre offre-demande globalement mais aussi pour chaque pièce, la France étant importatrice nette de jambons et de poitrine, exportatrice nette de pièces de fabrication. Par ailleurs, jusqu'ici l'origine de la viande n'est pas un critère de marketing des produits de charcuterie.

II - LES ENJEUX

Au regard de ce contexte et de son évolution, la filière est confrontée à un double défi,

- économique pour faire face à la concurrence des principaux producteurs européens et mondiaux
- sociétal pour mieux faire reconnaître sa capacité à développer sa production tout en respectant les normes environnementales

Ses principaux enjeux sont les suivants :

Enjeux économiques et sociaux:

La relance de la production nationale
La compétitivité du secteur à tous les maillons de la filière
L'équilibre de la balance commerciale en valeur
Un meilleur équilibre des prix et de la rentabilité dans toute la filière

Enjeux environnementaux et sociétaux :

La maîtrise des impacts environnementaux

Le respect du bien être et de la protection animale
L'acceptabilité de la production et des élevages

Pour redonner de la compétitivité à la filière porcine, un plan d'avenir a été présenté le 15 avril 2013 par le DIIAA. Ce plan se décline selon 4 axes :

- moderniser les exploitations,
- consolider les secteurs de l'abattage et de la transformation,
- refonder les relations contractuelles et commerciales tout au long de la filière,
- mieux valoriser la production française, notamment via l'indication de l'origine de la viande porcine (VPF)

Au-delà de ces objectifs directement liés à l'amélioration des performances à court terme de la filière, à plus long terme, il s'agit de pérenniser, une filière durable, attractive pour les éleveurs et reconnue par la société avec une meilleure adéquation offre/demande, et en travaillant sur l'image et l'acceptabilité sociétale de la production et sur son articulation avec le secteur végétal fournisseur de grains.

III – LA STRATÉGIE PROPOSEE SELON LES ENJEUX CLÉS IDENTIFIÉS

Avertissement : les objectifs et actions proposés ne traitent pas des écarts de compétitivité prix avec nos concurrents placés dans un autre contexte réglementaire (social, fiscal, environnemental et sanitaire) qui sont pris en compte dans une démarche commune à toutes les filières.

Dans ce domaine, la filière porcine demande en particulier à ne pas être pénalisée par des mesures réglementaires plus restrictives que les dispositions européennes en matière d'environnement (seuils ICPE européens à appliquer au niveau national) et que toute nouvelle mesure envisagée fasse l'objet d'une étude préalable d'impact sur la filière.

Objectif 1 : Maintenir le niveau de performances techniques des élevages et produire autrement

Action 1 : Rechercher l'accroissement de la performance économique et environnementale par la modernisation du parc de bâtiments et d'installation de traitement des effluents

- Promouvoir l'élevage du futur (réduction des impacts + économie d'énergie), créer des références, remédier aux freins environnementaux, mettre en place une communication
- Construire une concertation avec les associations environnementales pour réduire les conflits
- Mettre en œuvre un plan de modernisation élaboré par les professionnels avec des objectifs chiffrés fixés par région (types et volumes de production, nombre et taille des élevages)

Action 2 : Faciliter la réalisation d'opérations de regroupement ou d'agrandissement, tout en maintenant les exigences environnementales (en cours)

Pour diminuer simultanément les coûts et les impacts sur l'environnement comme améliorer les conditions de travail, la modernisation et l'accroissement de la taille des élevages sont des éléments clé. La modernisation de la production (productivité, économie d'énergie, voire

production d'énergies renouvelables) passe par la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation d'autres, et les procédures doivent évoluer en conséquence.

- Instaurer la procédure d'enregistrement pour les installations en dessous des seuils européens
- Organiser la concertation administration – profession – collectivités pour formaliser les dispositions de l'arrêté ministériel de prescriptions générales
- Préciser les conditions autorisant les préfets à « basculer » le dossier individuel d'enregistrement vers la procédure classique d'autorisation

Action 3 : Mise en place d'une véritable filière de valorisation des effluents via la méthanisation et sous forme de fertilisants

- Etudes à valoriser – Résoudre la normalisation du compostage - Mettre en place une politique volontariste avec des objectifs
décembre 13

La relance de l'investissement est un des leviers essentiels des actions proposées sur ce premier objectif. L'idée de créer un fonds de modernisation céréaliers/éleveurs pour favoriser ces investissements, émise en 2012, n'a pas abouti à ce stade (voir la fiche dédiée au groupe de travail transversal grandes cultures/élevage), mais elle mérite d'être reprise.

Objectif 2 : Adapter l'outil industriel abattage-découpe – Réduire de façon concertée les surcapacités

Action 3: Moderniser les outils pertinents (automatisation, développement de la découpe, valorisation du 5° quartier, économie et production d'énergie...)

- *Adapter l'outil industriel abattage-découpe ...
.....pour correspondre à l'offre de production : l'accroissement régulier des cadences des chaînes d'abattage des grands outils industriels de l'Ouest et l'érosion du nombre de porcs produits se sont traduits par une sous utilisation structurelle des outils. Selon les professionnels de la filière, un abattoir qui n'est pas utilisé à hauteur de 85 % de sa capacité opérationnelle perd de l'argent sur l'acte d'abattage proprement dit. A court terme se pose donc la question de la réduction des capacités d'abattage dans l'Ouest pour réduire les charges de structure.*
- *Moderniser les outils d'abattage-découpe et créer de la valeur :
Malgré le coût de la main-d'œuvre en France, les industriels sont conduits à investir dans la découpe et la commercialisation de pièces puisque les clients des abattoirs, européens ou internationaux, n'achètent plus que les découpes dont ils ont l'utilité. Cette évolution sous-tend une évolution profonde des pratiques de commercialisation et de la gestion des pièces (équilibre matière et équilibre financier à réaliser).*

Objectif 3 : Vivre avec la volatilité des prix des matières

Action 4 : Mise au point d'un indicateur d'évolution des pièces de porcs (fait) et élaboration d'un dispositif représentatif de suivi du prix des pièces (en cours)

Action 5 : Réduire la volatilité du coût de l'alimentation animale et rechercher des outils de stabilisation des prix et de gestion des risques

- Promouvoir les dispositifs de lissage et de sécurisation (contractualisation des intrants, gestion du risque prix par un lissage des résultats, protection contre les aléas économiques, caisse de sécurisation...)
- Contrats à livraison différés
- Marché à terme
- Contractualisation entre organismes stockeurs de grains, fabricant et/ou utilisateurs d'aliments du bétail.

Action 6 : Améliorer la répercussion de la variation du prix des matières premières pour la transformation dans l'aval de la filière

- en cours : loi sur la consommation
- Faciliter la concertation de l'ensemble des partenaires de la filière y compris la grande distribution et les consommateurs, pour développer une stratégie plus coopérative

(En France tous les maillons s'en sortent mal en ayant tendance à s'opposer, contrairement la situation rencontrée chez nos principaux partenaires européens qui collectivement accroissent la valeur ajoutée globale de la filière)

Objectif 4 : Mieux valoriser la production française

Action 7 : Formaliser les systèmes de qualité et d'origine de la filière porcine (VPF, QS, Viandes de France)

- Développer un système de reconnaissance de la qualité française, applicable aux viandes et produits transformés, ayant vocation à être reconnu par le QS allemand. (en cours : démarche d'INAPORC pour la recherche d'une équivalence)
- Poursuivre l'identification de l'origine des viandes, notamment dans la transformation et l'assortir d'un cahier des charges qualité. En cours : démarche interprofessionnelle pour « transformer » le logo « VPF » en « Le porc français » et « l'encapsuler » dans la démarche « Viandes de France ».
- Développer les signes de qualité existants

Action 8 : Faciliter les exportations

- Ouvrir de nouveaux marchés
- Développer l'appui aux exportateurs

Action 9 : Adapter l'offre aux demandes (préconisations de l'étude de l'IFIP sur l'adéquation de l'offre à la demande de porc en France à débattre)

- Investir dans la découpe en abattoir pour résoudre le paradoxe du désossage
- Définir collectivement un mode de conditionnement unique (UVCI)
- Valoriser la coche en France dès l'abattage
- Passer de la compétitivité par les coûts à une montée en gamme de l'offre française

- « Nuancer la perception de l'étranger » : échange de savoir faire, valorisation des excédents, approvisionnement compétitif pour les pièces déficitaires
- Etablir des relations de plus long terme entre les maillons
- Aiguiser les stratégies commerciales des entreprises

Objectif 5 : Pérenniser une filière attractive pour les éleveurs et reconnue par la société

- Action 10 : Partager des objectifs dans la filière pour prendre des orientations à long terme et améliorer sa durabilité

- Structurer l'offre face à la demande actuelle et future des marchés (veille concurrentielle, prospective...)

Action 11 : Développer l'attractivité de la filière et promouvoir les métiers et les produits

- Faire valoir au plan régional, national et international les enjeux de la filière viande porcine (alimentation, emplois, balance commerciale, gastronomie, atouts pour les territoires...)
- Avoir une démarche proactive vers l'enseignement, les demandeurs d'emplois pour informer sur les métiers des filières viandes et attirer des compétences nouvelles
- Développer le dialogue inter-filières avec les producteurs de grains

Action 12 : Prendre en compte les attentes sociétales en matière d'environnement , de bien être animal et de sécurité alimentaire et si possible les anticiper

- Renforcer le dialogue entre la société civile et les éleveurs
 - o Démontrer la réalité des pratiques et des adaptations pour un élevage plus durable
 - o Développer la communication avec la société et le grand public
- Anticiper les obligations en matière de protection animale (Maitriser les conséquences sur la filière de l'arrêt de la castration en 2018...)
- Lutter contre l'antibiorésistance en réduisant l'utilisation des antibiotiques